

HAUSSEZ VOTRE REVENU, PAS VOS IMPÔTS

# Catégorie gestion du rendement Russell

Nouveau – Options de distribution de 3 % ou 5 %, composées de remboursement de capital<sup>1</sup>.

Investissements Russell est un pionnier dans la conception de portefeuilles de placement perfectionnés de type institutionnel destinés aux investisseurs particuliers qui travaillent avec leurs conseillers. Désormais, notre approche rigoureuse en matière de placements à revenu fixe est offerte avec une efficacité fiscale améliorée et des options de distribution de 3 % ou 5 %.

## LES AVANTAGES FISCAUX DE LA CATÉGORIE GESTION DU RENDEMENT RUSSELL

Les titres à revenu fixe sont une composante essentielle de portefeuilles équilibrés et bien diversifiés. Il n'existe qu'un seul problème : ils procurent un revenu d'intérêt qui est imposé à un taux presque deux fois plus élevé que celui des gains en capital.

La Catégorie gestion du rendement Russell offre une solution à ce problème. En concluant principalement des contrats à livrer avec une ou plusieurs grandes banques canadiennes, elle réalise des rendements fondés sur la performance d'un fonds à revenu fixe conventionnel, mais s'attend à offrir de meilleurs rendements après impôt. Pour ce faire, la Catégorie génère des gains en capital fiscalement avantageux plutôt qu'un revenu d'intérêt. (Tableau 1)

### NOUVEAU – OPTIONS DE DISTRIBUTION

- > Options de distribution annuelle de 3 % ou 5 % ou le choix d'une option sans distribution
- > Revenu sûr, fiscalement avantageux et distribué mensuellement
- > Les distributions sont composées de remboursement de capital<sup>1</sup>

### COMMENT TRADUIRE CELA EN DOLLARS?

En utilisant les données de l'exemple 3 dans la Figure 1, en fonction d'un rendement prévu de 5 % sur 10 ans, un investisseur en Ontario (dont le taux d'imposition est le plus élevé en 2010) aurait réalisé des économies d'impôt de plus de 85 000 \$ quand on compare la Catégorie gestion du rendement Russell à un fonds à revenu fixe conventionnel.<sup>†</sup> (Figure 2)

Figure 1\*

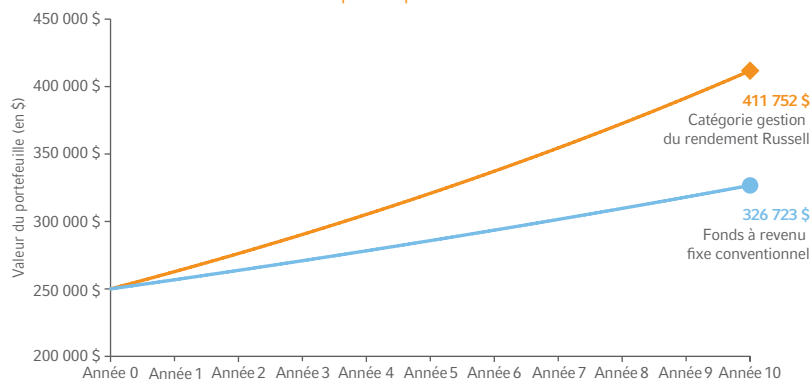
Fonds à revenu fixe conventionnel		
Rendement net <sup>2</sup>	(i)	5,00 %
Revenu d'intérêt (rendement)	(ii)	5,00 %
Impôt à payer : (ii) x 46,41 %	(iii)	2,32 %
<b>Rendement après impôt : (i) – (iii)</b>	(iv)	<b>2,68 %</b>

Catégorie gestion du rendement Russell	Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3
Rendement net <sup>3</sup>	(1) 5,00 %	5,00 %	5,00 %
Pourcentage du rendement total réalisé comme gain en capital	100 %	50 %	0 % ***
Gain en capital imposable : (1) x (2) x 50 %	(3) 2,50 %	1,25 %	0,00 %
Impôt à payer : (3) x 46,41 %	(4) 1,16 %	0,58 %	0,00 %
<b>Rendement après impôt : (1) – (4)</b>	(5) <b>3,84 %</b>	<b>4,42 %</b>	<b>5,00 %</b>
<b>Avantage (en %) de rendement après impôt : (5) / (iv) – 1</b>	<b>43 %</b>	<b>65 %</b>	<b>87 %</b>

Avec la Catégorie gestion du rendement Russell, les investisseurs peuvent garder dans leurs poches jusqu'à 87 % de plus de rendement (sur une base après impôt).

Figure 2\*

Fonds à revenu fixe conventionnel versus la Catégorie gestion du rendement Russell (Réinvestissement des distributions après impôt)



Une hausse des économies de plus de 85 000 \$.

# Catégorie gestion du rendement Russell

## Trois gestionnaires de placements uniques pour une solution de revenu vraiment unique

La Catégorie gestion du rendement Russell est gérée par Investissements Russell Canada Limitée. La position en actifs sous-jacents (dans le Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Russell) est sous-conseillée par trois gestionnaires institutionnels uniques spécialisés dans les titres à revenu fixe et avec des champs de compétence distincts. Le résultat est une solution fiscalement avantageuse aux résultats stables à long terme.

### CANSO INVESTMENT COUNSEL

#### Spécialistes des titres à revenu fixe de sociétés

La firme Canso Investment Counsel Ltd. a été fondée en 1997 et se spécialise dans la sélection d'obligations de sociétés et la gestion de portefeuilles. Les principes de placement de la société de gestion sont les suivants : acheter des actifs financiers à des prix faibles et les conserver sur de longues périodes. Cette stratégie part du principe que la valeur réelle découle du choix de placements de bonne qualité aux rentrées de fonds solides et qui sont ignorés par le marché. Le processus de placement de Canso se concentre sur l'analyse interne des entreprises, en misant sur celles qui affichent des rentrées de fonds récurrentes, une bonne solvabilité et une solide capacité financière.

### BEUTEL GOODMAN & CO.

#### Spécialistes des titres à revenu fixe canadiens

La firme Beutel Goodman a été fondée en 1967 et est responsable de la gestion de plusieurs portefeuilles de titres à revenu fixe spécialisés. Son objectif est de positionner les échéances du portefeuille aux points de la courbe de rendement qui devraient bénéficier le plus des perspectives de l'entreprise. Le gestionnaire a recours à des critères quantitatifs beaucoup plus élevés que les autres dans l'industrie. L'équipe possède de solides antécédents en ce qui a trait à la mise à profit d'outils quantitatifs internes pour la gestion de la courbe de rendement et l'analyse des secteurs, incluant un modèle exclusif de modification de la courbe de rendement (Modified Yield Curve) qui permet d'identifier les valeurs mobilières dont les prix sont erronés.

### PACIFIC INVESTMENT MANAGEMENT CO. (PIMCO)

#### Spécialistes des titres à revenu fixe mondiaux

La firme PIMCO a été fondée en 1971 et représente actuellement le plus important gestionnaire d'obligations dans le monde. La firme vise à générer des rendements supérieurs au moyen de décisions relatives aux taux d'intérêt, à la répartition sectorielle et au choix des titres. L'expertise de PIMCO dans le domaine quantitatif et sa bonne compréhension des sources de risque lui permettent de construire des portefeuilles qui s'exposent de façon équilibrée aux taux d'intérêt, à la volatilité, aux écarts de rendement et au risque de crédit. Les gestionnaires de portefeuilles cherchent à combiner des compromis risque-rendement intéressants qui devraient générer des résultats raisonnablement non corrélés pour les investisseurs.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site [www.russell.com/ca](http://www.russell.com/ca)

\* Les données ci-dessus sont des hypothèses uniquement et ne sont pas des représentations ou des prédictions à l'égard de la performance ou des rendements réels futurs. Les données hypothétiques indiquées ne représentent pas la performance réelle de ce fonds.

\*\* Le gain en capital réalisé pour la Catégorie gestion du rendement Russell est versé sous forme de distribution en fin d'année.

\*\*\* Se chiffrait à 0 % pour l'année se terminant le 30 juin 2009.

† Cette illustration hypothétique sert uniquement à illustrer l'impact de la croissance composée sur un fonds à revenu fixe conventionnel par rapport à la Catégorie gestion du rendement Russell. Les investisseurs devraient consulter un conseiller fiscal avant de modifier leurs placements.

<sup>1</sup> Un paiement de Remboursement de capital (RDC) vient réduire votre prix de base rajusté (PBR). Si votre PBR devient négatif dans un an, ce montant négatif sera un gain en capital, dont une portion est imposable. Le PBR tombera par la suite à zéro pour l'année suivante.

<sup>2</sup> Montant net, après déduction des frais.

<sup>3</sup> Montant net, après déduction des frais de gestion, de l'impôt applicable, des frais d'exploitation et des frais des cocontractants pour les opérations sur contrats à terme.

Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement ni une sollicitation de quelque type que ce soit. Cette information est disponible « telle quelle ». Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de cette information. Les placements dans les fonds communs peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Le logo d'Investissements Russell est une marque de commerce de Frank Russell Company, utilisée sous licence par Investissements Russell Canada Limitée.

©Investissements Russell Canada Limitée 2010. Tous droits réservés. Date de première publication : Août 2010